Département des Alpes de Haute Provence

Mairie de Champtercier
115 rue Principale
04660 CHAMPTERCIER

# ARRETÉ PORTANT PERMISSION DE VOIRIE: N° AR 04 047 AR_26_2023

PORTANT RÈGLEMENTATION DE LA CIRCULATION CHEMIN DE MARRE

**Le Maire de CHAMPTERCIER,**

VU le Code de la Route,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU l'intérêt général,
VU la demande formulée par Monsieur DOUDON, Ateliers Bois de Provence ZA Route de Nice 04330 BARREME;

**CONSIDÉRANT** que la circulation doit être réglementée sur la commune de **Champtercier,** Chemin de Marre pendant la durée des travaux de réfection du pont de Marre.

## ARRÊTE

**ARTICLE 1** :
Du lundi 11 septembre au lundi 18 septembre, la circulation devra être réglementée selon les besoins du chantier ainsi qu'il suit :

**Interdiction de circuler, stationner et dépasser sur l'emprise du chantier.**

**ARTICLE 2** :
La signalisation appropriée est de la responsabilité de l'entreprise chargée des travaux. Elle sera mise en place, entretenue et déposée par l'entreprise Les Ateliers Bois de Provence.

**ARTICLE 3** :
La signalisation devra être en permanence adaptée aux différentes phases du chantier. Elle sera déposée par l'entreprise chargée des travaux dès qu'elle n'aura plus son utilité.

**ARTICLE 4 :**
L'entreprise chargée des travaux **effectuera, en permanence, les nettoyages nécessaires.**
Les dégradations éventuelles de la chaussée sont à la charge de l'entreprise.
La sécurité du chantier sera à la charge de l'entreprise.

**ARTICLE 5** :
Le présent arrêté sera notifié à l'entreprise chargée des travaux et affiché par ses soins à chaque extrémité du chantier.

**ARTICLE 6** :
Le présent arrêté sera affiché sur le panneau d'informations de la commune de Champtercier.
Le Maire de la Commune de Champtercier, le Commandant du groupement de Gendarmerie des Alpes de Haute Provence, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, notifié au pétitionnaire et publié dans les formes prescrites.

Fait à Champtercier, le 05/09/2023

Le Maire
Antoine ARENA

MAIRIE DE CHAMPTERCIER - Alpes-de-Haute-Provence